

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU JEUDI 15 OCTOBRE 2015

1. MA COMMUNE MA SANTÉ: ADHESION

Considérant les actions menées par l'Association ACTIOM, dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès à une couverture de frais de santé.

Considérant l'intérêt pour les administrés du dispositif « ma Commune ma Santé »,

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'adhérer à l'association ACTIOM pour le projet « ma Commune, ma Santé ».

2. MISE EN PLACE D'UN SERVICE CIVIQUE EN 2016 :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancée des travaux menés par le Comité Consultatif « village ami des aînés », les premiers projets sont d'accompagner les personnes âgées ou isolées dans des activités quotidiennes, de préparer des événements intergénérationnels. Afin d'expérimenter ces services à la population, le Maire propose l'accueil d'un jeune en service civique au cours de l'année 2016. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DEMANDE l'agrément, par le Préfet de Région, de la Commune de Meaulne pour l'accueil d'un jeune volontaire en service civique en 2016 pour six mois.

3. STATION D'EPURATION ET REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT : CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE

Le Conseil Municipal après examen du rapport d'analyse des offres retient le Bureau d'étude Impact Conseil pour la réalisation de cette mission.

4. SALLE ALAIN FOURNIER : APPROBATION DE LA NOUVELLE CONVENTION ET VALIDATION DES NOUVEAUX TARIFS

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la nouvelle convention et décide à compter du 1^{er} janvier 2016:

- La mise en place d'un chèque de réservation de 50 € qui sera conservé en cas de désistement moins de 15 jours avant la date retenue.
- Le dépôt de garantie sera de 500 €,
- Forfait ménage de 100 € si la salle n'est pas rendue propre.
- Facturation d'une journée de location supplémentaire si les clés ne sont pas rendues avant 9h.
- Nouveaux tarifs de location :
 - Particuliers Meaulnois :
 - 90 € la première journée
 - 40 € / journée supplémentaire
 - vin d'honneur 40 €
 - gratuit pour les associations Meaulnoises
 - Usagers extérieurs :
 - 130 € la première journée
 - 70 € / journée supplémentaire
 - vin d'honneur 50 €
 - associations extérieures tarifs usagers extérieurs
 - Entreprises commerciales :
 - 180 €/ jour

5. ETUDE DU CLOCHER DE L'EGLISE : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant le nouveau taux de subvention décide à l'unanimité de solliciter une subvention de la D.R.A.C. pour la réalisation de l'étude à la restauration du clocher de l'église.

6. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS :

Le Conseil Municipal sollicite un fonds de concours de 4 016 € (50% de la dépenses totale HT) à la Communauté de Communes du Pays de Tronçais pour la réalisation de l'aménagement de l'accès au cimetière communal. Décision qui annule et remplace la demande du 16/09/2015.

7. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EXERCICE 2014 :

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Après présentation de ce rapport, le conseil municipal : **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

8. ADMISSION EN NON VALEUR :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

ADMET en non valeur les titres de recettes dont le montant s'élève à 8156.44 euros.

PRECISE que les crédits budgétaires sont ouverts sur le budget de l'exercice 2015 : Chapitre 65 – article 6541 AUTORISE Monsieur le Maire à émettre le mandat correspondant.

9. CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE BOIS :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à signer le contrat d'approvisionnement pour 1 an avec la Société CHIGNAC pour un tarif au MAP de 17.30 € HT.

10. SOUTIEN A LA MOTION DES RETRAITES AGRICOLES ANCIENS EXPLOITANTS FDSEA-ANRAF :

Le Conseil Municipal soutient la motion pour assurer une retraite décente aux retraités agricoles

QUESTIONS DIVERSES

- Schéma départemental de coopération intercommunale de l'Allier : projet de fusion des CC du Pays de Tronçais, Val de Cher, Pays d'Huriel, Pays de Marcillat en Combraille et communauté d'agglomération de Montluçon, délibération à prendre au prochain Conseil.
- Commune nouvelles : une réunion publique d'information sera organisée mardi 3 novembre 2015 à 20h salle Alain Fournier.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 18 novembre à 19h00 salle de la Mairie.